igretec

Intercommunale
pour la gestion
et la réalisation
d'études
techniques
et économiques

Aux Communes et Province associées

Votre interlocuteur : Olivier Granville
Tél : 071/20.28.75
E-Mail : isabelle.bayonnet@igretec.com

Nos références à rappeler : OG/DP/IB/454 - 31-24660

Charleroi, le 6 novembre 2026

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir vous faire représenter à **l'Assemblée générale ordinaire** de notre intercommunale qui se tiendra le **jeudi 10 décembre 2026 à 17h30** en nos locaux boulevard Mayence, 1 à 6000 Charleroi, salle **Le Cube** (7ème étage).

Ordre du jour :

1. Affiliations / Administrateurs ;
2. Première évaluation du Plan Stratégique 2026-2028 ;
3. In House : Modifications de deux fiches de tarification ;
4. Distribution du second acompte sur dividendes par prélèvement partiel sur les réserves disponibles.

Nous attirons votre attention sur l'article du Code de la démocratie locale et de la décentralisation suivant, à savoir :

- L1523-12 §1er, à défaut de délibération, chaque délégué dispose d'un droit de vote libre correspondant au cinquième des parts attribuées à l'associé qu'il représente, et ce pour chacun des points de l'ordre du jour ;
- L1523-13 §1er (alinéas 4 et 5), la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées.

En outre, l'article L1523-23 §1er du CDLD prescrit d'informer chaque membre des Conseils communaux et provinciaux associés de notre Plan Stratégique. A cet effet, vous trouverez en annexe le courrier destiné aux membres de votre Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments tout dévoués.

Pour le Président,

Renaud MOENS
Directeur Général

Annexes : 1 modèle de délibération, 1 commentaire des points de l'ordre du jour, la première évaluation du Plan Stratégique 2026-2028 et les fiches de tarification In House

→ Les délégués sont priés de se présenter ½ heure avant l'Assemblée générale afin de signer la liste de présences.